

MULTIPLICITÉ DES RÔLES DES ORGANISATIONS PAYSANNES ET DE PRODUCTEURS FACE À LA CRISE ENGENDRÉE PAR LA COVID-19



Investir dans les populations rurales

Les organisations paysannes et producteurs à la fois affaiblies et renforcées par la crise

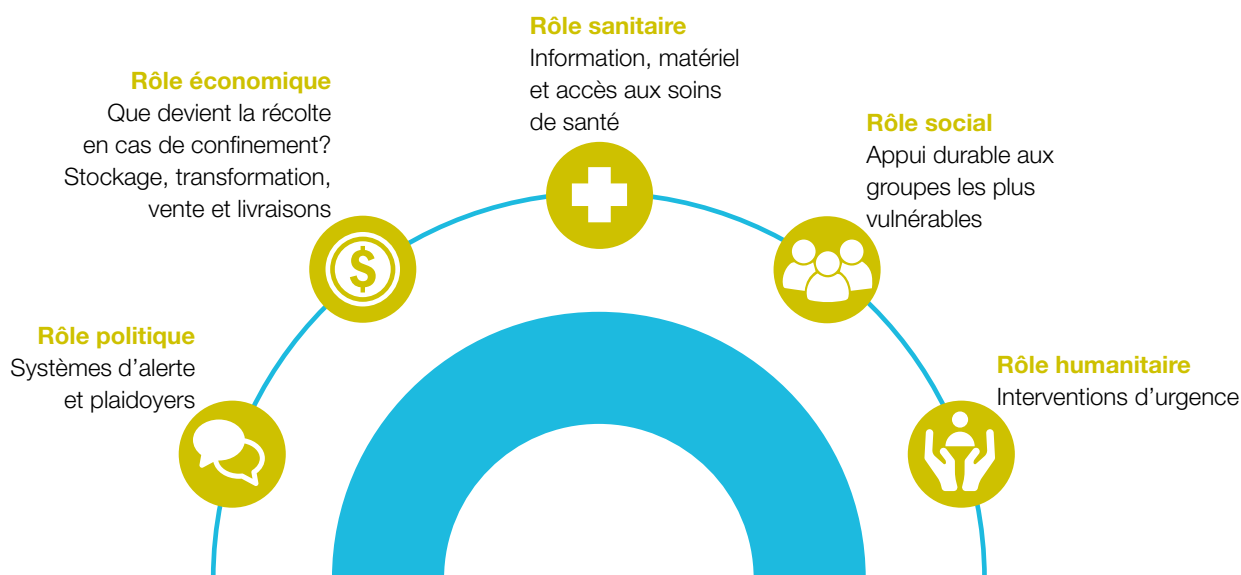
Les organisations paysannes et de producteurs (OP) ont été à la fois **affaiblies et renforcées par la crise engendrée par la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19)**. Affaiblies, parce que rien n'est plus contraire à la dynamique associative que la **distanciation physique**: en réduisant la circulation des personnes et des échanges, la pandémie mondiale a durement éprouvé les associations dans leur vocation profonde, qui est de créer des liens. **Renforcées, parce qu'elles ont su montrer qu'elles étaient un instrument indispensable dans les mains des populations rurales et un partenaire précieux des autorités et des partenaires techniques et financiers pour faire face aux crises.**

La pandémie de COVID-19 a frappé de manière très inégale les populations rurales selon les régions du monde. Dans quelques pays, la maladie a fait de nombreuses victimes dans les exploitations familiales. Mais souvent, ce sont les mesures prises par les gouvernements pour limiter la propagation du virus qui ont le plus affecté les producteurs. Ces mesures, partout similaires, ont été appliquées à des degrés divers: **fermeture des frontières, restriction des déplacements et limitation des réunions**. Le plus souvent, les gouvernements ont cherché à préserver au maximum le secteur agricole et ont reconnu son **caractère essentiel** au pays. Malgré tout, de multiples perturbations ont eu lieu en amont et surtout en aval des filières agricoles. Les restrictions des déplacements ont provoqué un ralentissement, voire un arrêt momentané de la collecte de produits agricoles. En raison notamment de la fermeture des marchés, des restaurants et des écoles et de l'arrêt du tourisme, les producteurs ont souvent eu du mal à écouler leur production. Pour les groupes les plus vulnérables, dont la survie dépend de leurs activités agricoles et non agricoles, les conséquences sur le plan des revenus et de l'alimentation ont pu être dramatiques.

Multiplicité des rôles des organisations paysannes et de producteurs

Face à cette triple **crise, à la fois sanitaire, économique et sociale**, les OP ont fait l'objet de multiples sollicitations de la part de leurs membres, des autorités et des partenaires techniques et financiers. **Elles ont été ainsi amenées à jouer des rôles variés et parfois inédits**. Grâce à leur proximité avec les paysans et les producteurs, elles étaient souvent les seules structures qui pouvaient atteindre et appuyer les populations rurales, à un moment où la circulation était considérablement restreinte. Elles ont d'abord massivement joué **un rôle sanitaire, un rôle complètement nouveau pour les OP**, en diffusant des informations sur la maladie et les gestes barrières. Dans les zones les plus touchées par le virus, les OP ont même mis à disposition des salles pour le soin aux malades, distribué du matériel médical et organisé des séances de soutien psychologique, entre autres exemples. Les OP ont également été conduites à jouer **un rôle social** majeur. Elles ont apporté une assistance aux personnes les plus pauvres (remboursable ou non) et utilisé quand elles le pouvaient des mécanismes de solidarité formels et informels. Les OP ont enfin joué **un rôle humanitaire**, qui a pu s'apparenter à celui d'organisations non gouvernementales (ONG) intervenant dans les situations d'urgence, consistant par exemple à verser des contributions en espèces, comme en Asie. Dans certains contextes où la COVID-19 a amplifié d'autres crises d'ordre sécuritaire et climatique, **les OP ont été en première ligne**, faisant preuve d'une mobilisation exceptionnelle sur le plan de l'aide humanitaire. Dans ces contextes troublés, les États et les ONG se sont souvent tournés vers les OP pour s'informer sur la situation alimentaire et agricole dans les zones reculées, les stratégies de ciblage et les mesures de riposte à prendre. Presque partout dans le monde, les OP ont, plus classiquement, joué **un rôle politique** : en s'appuyant sur des instruments de veille et des systèmes de collecte d'information parfois très sophistiqués,

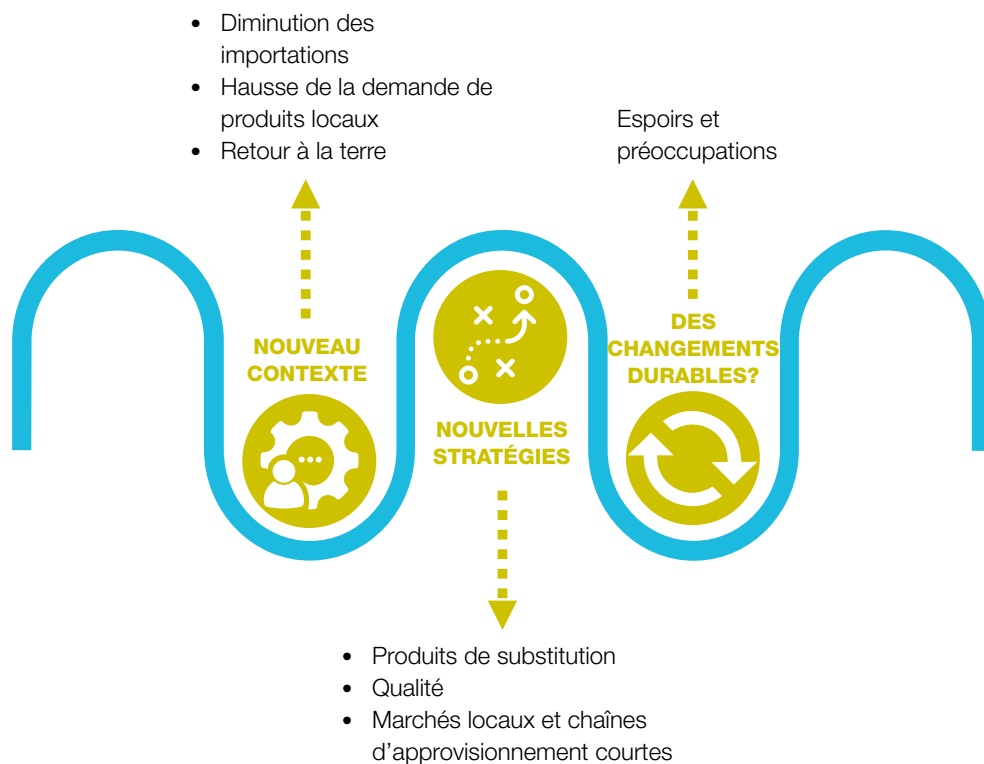
Multiplicité des rôles des OP face à la crise engendrée par la COVID-19



elles ont procédé à des enquêtes, à des études sur la situation alimentaire et sanitaire, ont rédigé des communiqués pour alerter les autorités et leur proposer des mesures en réponse à la crise. Enfin les OP ont naturellement joué **un rôle économique** majeur en proposant à leurs membres des **solutions innovantes** pour faire face aux difficultés d'écoulement des produits et au blocage en aval des filières. Elles ont ainsi redoublé d'efforts dans le domaine du stockage et de la transformation, cherché de nouveaux débouchés auprès de transformateurs, de commerçants, d'importateurs ou d'institutions publiques, et parfois noué des contrats pour élargir et fidéliser leur clientèle. Il est à noter que des OP de type syndical ont été amenées à développer des activités économiques et inversement, des coopératives fortement tournées vers des services économiques ont été amenées à prendre des mesures sociales (aides remboursables ou non). En définitive, la crise a montré que dans des circonstances exceptionnelles, et pour répondre à des besoins nombreux, il est essentiel que les OP soient en capacité d'assumer des rôles très différents et fassent preuve d'une forme de polyvalence.

À rebours de la tendance des dernières années ayant consisté chez de nombreuses autorités à encourager **la spécialisation des OP** sur des fonctions économiques, **l'expérience de la pandémie plaide d'une part pour maintenir et renforcer un tissu d'OP généralistes en complément des OP spécialisées, et d'autre part pour réhabiliter en quelque sorte le rôle social des OP.**

Les OP au cœur d'une reconfiguration des systèmes alimentaires



Les organisations paysannes et de producteurs au cœur d'une reconfiguration des systèmes alimentaires

En outre, **la crise a bousculé les systèmes alimentaires conventionnels**. Au-delà des perturbations à l'amont et l'aval des filières au sein des pays, la fermeture des frontières a fait naître la menace d'une rupture des approvisionnements alimentaires venus de l'étranger, et a paradoxalement ouvert de nouvelles possibilités pour la production locale. De l'Afrique du Nord à Haïti, en passant par la région Pacifique, **de nouveaux marchés de produits locaux** en substitution aux importations ont vu le jour (fromage local, œufs, fruit à pain, etc.). Les États ont repris conscience de la nécessité impérieuse de **renforcer leur souveraineté alimentaire, d'encourager la production locale et de resserrer les liens entre les villes et les campagnes**. De nombreuses OP, notamment celles situées dans les périphéries des villes, ont su tirer parti de ce regain d'intérêt pour le « **consommer local** » et ont tenté de trouver des réponses inventives et souvent digitales au problème de commercialisation des produits. Dans ce contexte, nombreuses ont été les initiatives de collecte et de vente directe mises à l'essai par les OP, comme la vente en ligne, les points de vente collectifs ou la livraison à domicile. Les OP plus éloignées des lieux de consommation ont adopté et renforcé des solutions plus classiques pour faire face au blocage en aval des filières, comme le stockage et la transformation des produits ou la contractualisation.

Au début de cette crise, les OP ont été comme sous le choc et ont subi un ralentissement voire un arrêt complet de leurs activités. Les mesures gouvernementales ont commencé par bloquer l'ensemble des activités prévues, et en particulier les services tels que la formation, les échanges d'expériences ou le conseil aux producteurs. Mais très vite, alors que le contexte social et économique était marqué par une forme de paralysie, les OP ont dû **inventer de nouvelles manières de travailler**. Elles se sont converties massivement aux outils de visioconférence, aux applications numériques et aux réseaux sociaux pour pouvoir poursuivre leur travail à distance, alors que ces pratiques n'étaient pas forcément adaptées aux zones rurales. En effet, dans les pays pauvres, les populations rurales sont encore très peu familiarisées avec les nouvelles technologies et en sont très peu équipées, tandis que l'analphabétisme demeure une réalité courante. **Cinq usages des nouvelles technologies ont été répertoriés**: i) communication (interne et externe), ii) veille et collecte de données, iii) suivi-évaluation, iv) conseil et formation (apprentissage en ligne), v) commercialisation (commerce en ligne).



Enseignements tirés et recommandations

Grâce à ces initiatives, les OP ont beaucoup gagné en visibilité et en légitimité, aux yeux de leurs membres comme de leurs partenaires. Pourtant, une grande question demeure: **ces changements seront-ils durables? Les systèmes alimentaires vont-ils progressivement évoluer vers des modèles plus résilients, dans lesquels les OP auront une plus grande place?** Un sondage réalisé en 2020 en Asie concluait que, pour les participants, la crise la plus importante à laquelle ils faisaient face n'avait pas trait à la COVID-19, mais aux changements climatiques. En fait, quelles que soient les évolutions politiques et économiques à court terme, il faut peut-être voir la crise de la COVID-19 comme un laboratoire. Au vu des prochaines crises qui se profilent, les OP sont susceptibles de jouer un rôle encore plus grand demain, et doivent donc se préparer.

Dans l'optique d'une résilience renforcée face aux crises d'aujourd'hui et de demain, l'étude met au jour certains éléments de réflexion pour les OP, et les invite en particulier à s'interroger sur les points suivants:






1. **Comment renforcer leurs capacités en matière de prévention et de gestion des crises** par le renforcement des dispositifs de veille et d'alerte, la formation et l'échange d'expériences en matière de stratégies de gestion des crises et de résilience, l'instauration d'une culture de la polyvalence au sein des OP;
2. **Comment mieux remplir leur mission sociale** par la mise au point d'une approche liant urgence et développement, l'approfondissement des stratégies de ciblage et l'appui à la protection sociale et aux mécanismes de solidarité communautaires formels et informels;
3. **Comment davantage intégrer des initiatives de renforcement de la résilience des membres dans leurs plans d'action**, lesquels pourraient prévoir des activités de conseil en agroécologie ou des interventions dans le domaine de la diversification, du stockage, de la transformation et de la conservation des produits périssables;
4. **Comment renforcer la promotion du consommateur local** par la recherche de produits de substitution aux importations, l'amélioration de la qualité de l'offre de produits locaux et la multiplication de circuits courts (vente directe, vente en ligne et livraison à domicile).
5. **Comment mieux tirer parti des nouvelles technologies** pour relancer la vie associative et les services habituels d'OP, en particulier les services d'appui-conseil et les formations, en recherchant un équilibre nouveau entre les échanges en présentiel et le travail à distance permis par la récente transition numérique.

Sur la base des questions ci-dessus, des entretiens et d'autres échanges et discussions avec les organisations d'agriculteurs, **les recommandations suivantes ont été formulées pour les organisations d'agriculteurs, les partenaires financiers et techniques et les gouvernements.**

OP	PTF	Autorités
Renforcement des capacités des OP en matière de prévention et gestion des crises <ul style="list-style-type: none"> renforcer les capacités en prévention et gestion des risques sanitaires et climatiques capitaliser et partager les expériences des OP ayant développé des stratégies et guides de bonne conduite face à la crise renforcer les capacités des leaders sur l'analyse de la demande et la contractualisation à des fins de stabilisation des débouchés 	<ul style="list-style-type: none"> soutenir les dispositifs de veille et d'alerte au sein des OP soutenir le renforcement organisationnel des OP en parallèle des financements orientés sur des projets renforcer les capacités des OP en analyse des risques et mesures d'atténuation 	
Renforcement de la mission sociale des OP <ul style="list-style-type: none"> recenser, capitaliser et partager les initiatives d'OP ayant renforcé le lien entre mesures d'urgence et dynamique de développement de long terme renforcer les capacités en matière d'aide humanitaire : distribution d'aide, approches de ciblage, protection sociale et transferts sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> soutenir et renforcer les mécanismes de solidarité formels et informels des OP renforcer les alliances entre OP (en particulier les coopératives) et acteurs de l'humanitaire 	<ul style="list-style-type: none"> établir des partenariats avec les autorités sanitaires sur les notions de santé, nutrition et hygiène reconnaître les OP comme des partenaires stratégiques
Renforcement de la résilience des membres <ul style="list-style-type: none"> renforcer les capacités des membres d'OP en matière de stockage, transformation, conservation des aliments pour réduire les pertes établir des partenariats avec les acteurs de lutte contre les crises, promouvoir la diversification des cultures et l'autonomie vivrière au travers des approches de conseil aux producteurs renforcer les capacités des membres en matière d'intrants biologiques, l'agroécologie et pratiques agricoles contre le changement climatique 	<ul style="list-style-type: none"> poursuivre et renforcer l'accompagnement à la contractualisation entre les OP et acteurs de l'aval des filières encourager et soutenir les OP territoriales généralistes davantage renforcer la mise en œuvre des programmes et politiques favorables à l'agroécologie renforcer les contributions des OP aux politiques de stockage nationales et régionales renforcer l'accès aux intrants agricoles biologiques création d'un fonds de rétablissement des moyens de subsistance et de résilience au niveau national 	
Promotion du consommer local <ul style="list-style-type: none"> renforcer le plaidoyer pour le consommer local et la souveraineté alimentaire (protection des ressources locales) renforcer le plaidoyer pour l'accès des OP aux marchés institutionnels répertorier et capitaliser les expériences d'OP concernant la recherche de variétés anciennes et locales, la diversification, l'offre de produits de substitution aux produits importés, la qualité des produits locaux, la valorisation des aliments locaux nutritifs, les circuits courts et la vente en ligne renforcer les capacités des membres sur les normes et la qualité ainsi que sur le marketing et emballage des produits locaux 	<ul style="list-style-type: none"> promouvoir et développer des projets alimentaires territorialisés en complément des projets filières inscrire la promotion du consommer local dans les orientations encourager le développement des circuits courts au travers de programme d'appui à la commercialisation des OP renforcer les investissements pour les équipements de transformation, de stockages, de conditionnement 	<ul style="list-style-type: none"> développer des programmes de renforcement de la souveraineté alimentaire nationale en collaboration avec les OP encourager la décentralisation et la relocalisation des systèmes alimentaires associer davantage les OP aux politiques de stockage nationales et régionales privilégier les produits locaux dans les achats institutionnels soutenir les industries de transformation locale et le transfert de compétence renforcer la recherche en matériel végétal et investir dans la production de semences locales
Encourager la digitalisation raisonnée des services agricoles <ul style="list-style-type: none"> relancer le conseil en présentiel dans les OP capitaliser les expériences en e-learning rechercher un nouvel équilibre entre télétravail et présentiel en établissant des règles applicables aux visioconférences 	<ul style="list-style-type: none"> équiper largement les OP en outils numériques renforcer les capacités d'utilisation des NTIC établir des partenariats avec des entreprises innovantes et réaliser des projets pilotes négocier avec les banques pour créer des produits financiers innovants destinés aux agriculteurs familiaux 	<ul style="list-style-type: none"> améliorer la couverture réseau sur les territoires ruraux ; réduire la fracture numérique



Fonds international de développement agricole
Via Paolo di Dono, 44 - 00142 Rome, Italie
Téléphone: +39 06 54591 - Télécopie: +39 06 5043463
Courriel: ifad@ifad.org
www.ifad.org

-  facebook.com/ifad
-  instagram.com/ifadnews
-  linkedin.com/company/ifad
-  twitter.com/ifad
-  youtube.com/user/ifadTV

Mai 2022